

Semaine de la Solidarité Internationale - Subventions aux associations - Prise en charge des frais de déplacement des intervenants et d'aménagement du chapiteau du Village Solidaire

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : Depuis 2002, la Ville de Besançon coordonne les actions organisées à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale par les associations, les établissements de formation et les organismes investis dans les actions de solidarité et d'éducation au développement. Elle apporte des moyens logistiques à l'ensemble des partenaires en termes de locaux (mise à disposition de salles) et de communication (BVV et autres supports de communication disponibles).

Comme chaque année, la Ville de Besançon souhaite soutenir les associations partenaires dont le projet s'intègre dans sa démarche d'éducation au développement.

En 2009, ces associations sont les suivantes :

- *Association Croq'livres* : animation d'un stand pour les enfants et les adolescents sur le thème «des livres pour mieux comprendre les questions internationales». Subvention demandée et proposée : 180 €

- *Comité de quartier Rosemont-Saint-Ferjeux* : Exposition «Au cœur de l'Afrique Noire» ; animation scolaire -contes et vidéo- sur le thème de l'eau en Afrique. Subvention demandée et proposée : 1 370 €

- *Franche-Comté Nature Environnement* : exposition et jeu interactif pour faire découvrir aux enfants les différents usages de l'eau, les rites et les usages qui l'entourent selon les différents pays. Subvention demandée et proposée : 300 €.

- *Oïkocrédit* : animation interactive avec le public sur le thème du micro crédit et des finances solidaires pour un monde plus juste. Subvention demandée et proposée : 300 €.

- *Les Francas* : afin de donner une cohérence et une meilleure lisibilité à la manifestation, les Francas conçoivent et mettent en place le Village Solidaire, infrastructure permettant à chaque association de disposer d'un stand personnalisé. Pour la quatrième année consécutive, les Francas du Doubs assureront l'ensemble des prestations techniques liées à l'installation du Village Solidaire le jeudi 19 et le vendredi 20 novembre (notamment le montage et le démontage des stands). Habituellement installé au Kursaal, le Village Solidaire 2009 se déroulera exceptionnellement sous chapiteau place Pasteur, en raison de l'indisponibilité du Kursaal pour des manifestations liées à l'anniversaire des 50 ans de jumelage avec Fribourg en Brisgau. Les Francas prendront également en charge l'organisation des animations pour le public scolaire des écoles primaires -32 classes en 2008, soit plus de 700 enfants-avec mise à disposition des animateurs pour la prise en charge des enfants...). Subvention demandée et proposée : 4 000 €.

- *Le Jardin Botanique de l'Université de Franche-Comté* : depuis 2006, il participe à l'animation du Village Solidaire avec la conception et la rédaction des documents pédagogiques remis aux enfants lors de leur visite. Il met également à leur disposition deux animateurs chargés de leur donner toutes les informations nécessaires à une bonne compréhension du thème retenu pour l'animation (en 2009 : l'eau). Subvention demandée et proposée : 2 000 €.

- *CDDLE en partenariat avec RESF (Réseau Éducation Sans Frontières)* : actions autour du droit des enfants sans papier à l'éducation (exposition, conférence débat). Subvention demandée et proposée : 600 €.

- *Terre des Hommes* : présentation des activités de l'association et de la campagne contre l'utilisation des enfants dans les guerres. Subvention demandée et proposée : 150 €.

- *Chrisalide* : animation pendant la durée de la manifestation (maquillage des enfants, calligraphie...). Subvention demandée et proposée : 300 €.

En cas d'accord, la somme totale, soit 9 200 €, sera prélevée au chapitre 65.048/6574.5023 CS 400.

➤ Le mercredi 18 novembre, une journée d'interventions, de débat et de rencontres à destination de tout public adulte est organisée autour du thème de l'eau : ses enjeux politiques, économiques et écologiques. Plusieurs intervenants extérieurs participent à cette journée. Afin de prendre en charge leurs frais de déplacement (hébergement et transport) et le coût de leurs interventions, il est prévu de leur attribuer une subvention de 1 000 €.

En cas d'accord, la dépense sera imputée au chapitre 011.048/6228.5023 CS 400.

➤ Le Village Solidaire aura lieu sous un chapiteau place Pasteur. L'aménagement du chapiteau entraîne des dépenses estimées à 5 000 € qui seront prises en charge par la Ville : chauffage, gardiennage, modification de la présentation des stands des associations.

En cas d'accord, ces dépenses seront imputées au chapitre 011.048/6042.5023 CS 400.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de ces subventions aux associations qui participent à la Semaine de la Solidarité Internationale ainsi que sur la prise en charge des frais liés à la prestation des intervenants et à l'aménagement du chapiteau accueillant les animations du Village Solidaire.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, Mme TISSIER, M. GHEZALI, Mlle RONZI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN, Mme PRESSE et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2009.